



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions - TPSGC**

**11 Laurier St. / 11, rue Laurier**

**Place du Portage, Phase III**

**Core 0B2 / Noyau 0B2**

**Gatineau, Québec K1A 0S5**

**Bid Fax: (819) 997-9776**

**SOLICITATION AMENDMENT  
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**

**Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**

Electrical & Electronics Products Division

L'Esplanade Laurier

East Tower, 4th floor,

Ottawa

Ontario

K1A 0S5

<b>Title - Sujet</b> Mise à niveau des TVCF / Atlantique	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> 21120-192738/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 002
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> 3032738	<b>Date</b> 2019-05-30
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$\$HN-467-76889	
<b>File No. - N° de dossier</b> hn467.21120-192738	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2019-07-04</b>	<b>Time Zone</b> <b>Fuseau horaire</b> Eastern Daylight Saving Time EDT
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Dubé, Robert	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> hn467
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (613) 296-1526 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (613) 943-7620
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b> <b>de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

Solicitation No. - N° de l'invitation  
21120-192738/A  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
21120-192738/

Amd. No. - N° de la modif.  
002  
File No. - N° du dossier  
hn467. 21120-192738/

Buyer ID - Id de l'acheteur  
hn467  
CCC No. /N° CCC - FMS No. /N° VME

---

## MODIFICATION #002

Cette modification vise à :

- A) Répondre aux questions de l'industrie;
- B) Apporter des révisions et/ou clarifications ou information additionnelle à la demande de proposition (DDP); et
- C) À prolonger la date de fermeture de la DDP.

\*\*\*\*\*

### A) Répondre aux questions No. 1 à No. 18 de l'industrie.

#### QUESTION 1 :

À combien estimez-vous l'espace de stockage libre à chaque site?

#### RÉPONSE 1 :

L'établissement de l'Atlantique utilise 230 caméras qui utilisent 22,4 To, celui de Nova, 96 caméras et 7,94 To, Springhill, 294 caméras et 20,4 To, et le pénitencier de Dorchester, 258 caméras et 19,3 To. Il incombe aux soumissionnaires de calculer l'espace restant. Vous trouverez de plus amples détails dans le diagramme de stockage détaillé.

**REMARQUE :** La copie électronique du diagramme de stockage détaillé sera envoyée par courriel par l'autorité contractante de SPAC seulement aux représentants des soumissionnaires présents lors des visites obligatoires des lieux.

#### QUESTION 2 :

Combien de postes réseau vidéo utilisateurs (PVRU) et de caméras sont-ils installés à chaque site? Nous voyons que chaque site compte trois (3) appareils Pivot 3 (sauf Dorchester, où aucun n'est installé). Quels sont les détails techniques de la configuration des caméras branchées à chaque Pivot 3 (nombre de caméras, images par seconde, débit binaire, qualité, intervalle image-clé et codec)?

#### RÉPONSE 2 :

L'établissement de l'Atlantique compte 40 PVRU et 230 caméras, Nova, 11 PVRU et 96 caméras, Springhill, 32 PVRU et 294 caméras, et le pénitencier de Dorchester, 45 PVRU et 258 caméras. La ventilation par appareil Pivot 3 n'est pas disponible. Vous trouverez de plus amples détails dans le diagramme de stockage détaillé. Conformément à l'énoncé des exigences techniques (section 4.7), les caméras doivent fonctionner en mode H.264. Pour les paramètres techniques (images par seconde, débit binaire et intervalle image-clé), consulter le document SE/NE-0232.

#### QUESTION 3 :

Si d'autres appareils Pivot 3 sont nécessaires (stockage supplémentaire), veuillez confirmer si un nouveau Stac est nécessaire, ou simplement un nouveau dispositif.

#### RÉPONSE 3 :

Tout autre stockage nécessaire doit être ajouté au Stac Pivot 3 existant. Consultez l'énoncé des exigences techniques, section 4.12, Enregistreur vidéo en réseau, Évolutivité et performance.

Solicitation No. - N° de l'invitation  
21120-192738/A  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
21120-192738/

Amd. No. - N° de la modif.  
002  
File No. - N° du dossier  
hn467. 21120-192738/

Buyer ID - Id de l'acheteur  
hn467  
CCC No. /N° CCC - FMS No. /N° VME

---

**QUESTION 4 :**

Veillez confirmer que les systèmes déjà installés prennent en charge les répertoires de reprise et qu'ils exigent des licences pour caméras de reprise?

**RÉPONSE 4 :**

Les systèmes déjà installés prennent déjà en charge les répertoires de reprise, et des licences additionnelles pour caméras de reprise seront nécessaires. Consultez l'énoncé des exigences techniques, section 3.5, Licences.

**QUESTION 5 :**

Veillez indiquer pour chaque site quelles certifications sont nécessaires pour apporter des modifications au système de TVCF actuel (Pivot 3, Genetec, Avaya/Extreme et Senstar 100). Sinon, veuillez confirmer que chaque établissement sera responsable en cas de panne ou de défaillance du système.

**RÉPONSE 5 :**

L'entrepreneur devant effectuer l'installation doit disposer des certifications Genetec voulues, être un installateur approuvé des Pivot 3, des commutateurs réseau Avaya et être qualifié par formation et expérience pour mettre à niveau les systèmes d'alarme Senstar 100. L'entrepreneur est responsable de toute panne ou défaillance découlant directement de la mise à niveau, et chaque établissement de toute panne ou défaillance liée à l'état présent du système (avant la mise à niveau).

**QUESTION 6 :**

L'entrepreneur peut-il présupposer que les conduits indiqués dans les dessins techniques des conduits de chaque site sont en bonne condition?

**RÉPONSE 6 :**

Oui. Présupposez que les conduits illustrés sont en bonne condition.

**QUESTION 7 :**

Veillez confirmer pour tous les sites équipés de fibre optique le type de fibre, le nombre de brins et si des terminaisons sont nécessaires.

**RÉPONSE 7 :**

Toutes les connexions par fibre optique doivent être en fibre OM 3 de 50 microns (gaine verte) de 12 brins (SW0110RE1E, section 4.3). Des terminaisons sont nécessaires sur tous les brins.

**QUESTION 8 :**

Établissement de Springhill — Pendant la visite du site, on a montré aux soumissionnaires un endroit qu'il faudra relier par fibre optique au bâtiment principal. Est-il nécessaire d'installer pour cela de nouveaux bâtis muraux alimentés par ASC?

**RÉPONSE 8 :**

L'entrepreneur doit fournir les cabinets pour le nouvel équipement, conformément à la section 4.11 de l'énoncé des exigences techniques, et fournir un système d'alimentation sans coupure pour tout nouveau commutateur réseau, conformément à la section 4.13.

**QUESTION 9 :**

L'invitation à soumissionner visant l'établissement de l'Atlantique vise quatre emplacements différents de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick. Comme cela n'est pas énoncé clairement, veuillez confirmer si l'État entend attribuer un contrat au soumissionnaire choisi pour les quatre établissements.

Solicitation No. - N° de l'invitation  
21120-192738/A  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
21120-192738/

Amd. No. - N° de la modif.  
002  
File No. - N° du dossier  
hn467. 21120-192738/

Buyer ID - Id de l'acheteur  
hn467  
CCC No. /N° CCC - FMS No. /N° VME

---

**RÉPONSE 9 :**

Oui. Le Canada confirme qu'un contrat sera attribué au soumissionnaire recommandé, qui mettra à niveau les systèmes des quatre établissements. Consultez la modification de l'invitation N° 001.

**QUESTION 10 :**

Les sites disposent-ils sur place d'un espace d'entreposage suffisant pour le matériel?

**RÉPONSE 10 :**

Consultez, dans la *Section B) QUESTIONS AU COURS DE LA VISITE DES LIEUX de la modification N° 001*, la réponse à la question 1.

**QUESTION 11 :**

Veillez confirmer qu'aucun périphérique Pivot 3 additionnel n'est nécessaire pour prendre en charge les besoins en espace de stockage additionnel.

**RÉPONSE 11 :**

Il incombe à l'entrepreneur d'étudier le diagramme du stockage existant et fournir tout autre Pivot 3 nécessaire pour pouvoir conserver au moins 240 heures d'enregistrements vidéo de toutes les caméras (nouvelles et existantes) installées. Consultez l'énoncé des exigences techniques, section 4.12.

**QUESTION 12 :**

Le pénitencier de Dorchester prévoit faire installer de nouveaux commutateurs Extreme Network par un autre contrat. L'État peut-il indiquer combien de ports seront disponibles sur ces commutateurs pour ce projet?

**RÉPONSE 12 :**

Pour de plus amples détails sur cette autre entente contractuelle, consultez le diagramme PDF du réseau de l'établissement de Dorchester. Vous le trouverez dans l'ensemble de diagrammes PDF sur Dorchester.

**QUESTION 13 :**

S'il faut plus de stockage pour prendre en charge les nouvelles caméras, faut-il l'ajouter aux périphériques Pivot 3 existants ou fournir pour cela de nouveaux périphériques de stockage?

**RÉPONSE 13 :**

Il faut ajouter tout stockage supplémentaire aux périphériques Pivot 3 existants. Consultez l'énoncé des exigences techniques, section 4.12, Enregistreur vidéo en réseau, Évolutivité et performance.

**QUESTION 14 :**

Combien d'espace de stockage est disponible à chacun des sites?

**RÉPONSE 14 :**

Veillez lire la réponse à la question 2.

**QUESTION 15 :**

Pouvez-vous indiquer le modèle et le numéro de série des dispositifs Pivot 3 de chacun des sites?

**RÉPONSE 15 :**

Solicitation No. - N° de l'invitation  
21120-192738/A  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
21120-192738/

Amd. No. - N° de la modif.  
002  
File No. - N° du dossier  
hn467. 21120-192738/

Buyer ID - Id de l'acheteur  
hn467  
CCC No. /N° CCC - FMS No. /N° VME

---

Les dispositifs Pivot 3 sont tous de modèle 101-1062-0000; voici leurs numéros de série :

**Springhill**: 8N7XDH2, 7PXVDH2 et 7PXTDH2

**Atlantique** : 8N8RDH2, 7PXWDH2 et 9XL4HH2

**Nova** : 8N8WDH2, 8N8SDH2 et 8N9RDH2

**Dorchester** : 7PXSDH2, 8N7YDH2 et 8CDHCH2

**QUESTION 16 :**

Pouvez-vous nous dire combien de caméras sont actuellement prises en charge par chacun des dispositifs Pivot des quatre sites?

**RÉPONSE 16 :**

Veuillez lire la réponse à la question 2.

**QUESTION 17 :**

Le système utilisé actuellement est Omnicast 4.8; c'est là un produit désuet et les caméras les plus récentes respectant les spécifications ES/STD-0232 ne le prennent plus en charge. L'entrepreneur peut-il installer ces caméras, mais utiliser l'extension ONVIF d'Omnicast pour les signaux vidéo?

- a) La mise à niveau à la version la plus récente de Security Center peut-elle être une exigence obligatoire du contrat, ou
- b) s'il faut obligatoirement utiliser Security Center, veuillez confirmer que l'intégration au SPDI et au SIAE s'effectue par Starcom sur IP afin de rester compatibles avec les normes en place aux autres établissements qui utilisent Security Center?

**RÉPONSE 17 :**

L'entrepreneur doit aux quatre sites mettre à niveau Omnicast 4.8 à la version la plus récente de Security Center. L'intégration aux alarmes du SPDI et du SIAE doit s'effectuer par Starcom sur IP.

**QUESTION 18 :**

La question porte sur la modification No 001 et l'exigence que l'intégrateur des systèmes de sécurité soit responsable de l'élimination de l'amiante. Nous ne sommes pas un entrepreneur assuré ou certifié en réduction des risques environnementaux.

Par conséquent, nous ne pouvons pas accepter la responsabilité pour cette élimination, ni directement ni par l'un de nos sous-traitants. Nous doutons en fait qu'un entrepreneur en sécurité puisse assurer ces travaux d'élimination et fournir les certifications voulues. Selon notre expérience, l'amiante est éliminé auparavant par l'État ou par un entrepreneur général assuré pour ce type de travail, et les techniciens en sécurité ne peuvent entrer sur les lieux qu'après confirmation que l'amiante a été éliminé.

- a) Le Canada peut-il envisager de radier l'exigence d'élimination de l'amiante de la portée des travaux de mise à niveau des TVCF?
- b) Sinon, le Canada peut-il s'assurer que les proposants peuvent fournir la couverture d'assurance et les certifications nécessaires pour ces travaux?
- c) Si notre demande d'exclusion est approuvée, nous demandons un report d'échéance de 15 jours ouvrables après publication de la réponse du Canada. Si le Canada refuse d'exclure des travaux

Solicitation No. - N° de l'invitation  
21120-192738/A  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
21120-192738/

Amd. No. - N° de la modif.  
002  
File No. - N° du dossier  
hn467. 21120-192738/

Buyer ID - Id de l'acheteur  
hn467  
CCC No. /N° CCC - FMS No. /N° VME

l'élimination de l'amiante, accorderait-il plutôt à un entrepreneur en élimination le temps d'évaluer les rapports et d'inspecter les trois sites afin d'évaluer adéquatement l'étendue des travaux nécessaires?

**RÉPONSE 18 :**

- a) L'État n'envisage aucunement de retirer des travaux l'exigence d'éliminer l'amiante.
- b) L'État ne fournira pas la couverture d'assurance ni les certifications nécessaires pour mener les travaux visant l'amiante.
- c) L'État reporte l'échéance de 15 jours ouvrables pour qu'un entrepreneur en élimination d'amiante puisse passer en revue les rapports d'évaluation sur l'amiante. Une autre visite des lieux ne sera pas accordée, car ces rapports sont assez détaillés.

\*\*\*\*\*

**C) Apporter des révisions suivantes à la demande de proposition (DDP) :**

S'il devait y avoir un coût supplémentaire pour les travaux liés à l'élimination de l'amiante et les travaux à effectuer dans les espaces confinés, les soumissionnaires sont priés de tenir compte de ce qui suit dans les annexes B1 à B4 - Base de paiement, le cas échéant.

**AUX ANNEXES « B1 », « B2 », « B3 » et « B4 » - BASE DE PAIEMENT POUR L'ÉTABLISSEMENT DE NOVA, L'ÉTABLISSEMENT DE SPRINGHILL, L'ÉTABLISSEMENT DE L'ATLANTIQUE et LE PÉNITENCIER DE DORCHESTER.**

**AJOUTER CE QUI SUIT:**

**3.3** Le prix doit comprendre tous les coûts, y compris les dépenses de déplacement et de subsistances, liés aux travaux.

<b>COÛT DES TRAVAUX LIÉ À L'ÉLIMINATION DE L'AMIANTE (si cas échéant)</b>	<b>PRIX DE LOT FERME : \$ _____</b>
---	-------------------------------------

<b>COÛT LIÉ AUX TRAVAUX À EFFECTUÉS DANS LES ESPACES CONFINÉS (si cas échéant)</b>	<b>PRIX DE LOT FERME : \$ _____</b>
--	-------------------------------------

\*\*\*\*\*

**C) La date de fermeture de l'invitation est prolongée jusqu'au 4 juillet 2019 @ 14h00 heure avancée de l'Est (HAE).**

**TOUTES LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DE LA DEMANDE DE PROPOSITION DEMEURENT INCHANGÉS**